Calendrier de collecte des matières résiduelles 2018

Ā٧	Avril							lai					
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4		6	7			1	2	3	4	5
8	9	10€	1 1	12	13	14	6	7	<mark>≯</mark> 8 &	7 9	10	11	12
15	16	17	18	19	20	21	13	14		16	17	18	19
22	23	24 ∭	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26
29	30						27	28	29	3 0	31		

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU MUNICIPAL Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi: 8h30 au 16h30, Vendredi: 8h30 à 12h00

Personnel:

Directrice générale : Chantal Tremblay

Employé municipal : Marc-André Migneault 418-750-6485
Inspecteur en urbanisme : Michel Lagacé 418-775-6485
Agente en milieu rural : Kathy Laplante 418-775-8445, poste 2251 ou 775-8188



Municipalité de grand-métis

70, chemin Kempt Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0 Téléphone (418) 775-6485, Télécopie (418) 775-3591 Courriel : grandmetis@mitis.qc.ca

Site internet : http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca

INFO-MUNICIPALE





AVRIL 2018

Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay.

Directrice générale |sec.trés.



Informations diverses

❖ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que les prochaines réunions ordinaires du conseil municipal aura lieu <u>les lundis 7 mai et 4 juin 2018</u> à 19h30 au bureau municipal.

***** BACS DISPONIBLES:

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la municipalité au coût de 78.00\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, Communiquez au bureau municipal au 775-6485.

❖ RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Les règlements municipaux sont accessibles sur le site internet de la municipalité au http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca

❖ SENSIBILISATION SUR L'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE DES ARMES À FEU AUPRÈS DE LA POPULATION DE GRAND-MÉTIS

Des verrous de pontet sont présentement disponibles au bureau municipal au coût de 5\$. Ce verrou protègera contre l'usage non autorisé des fusils, des carabines et des armes de poing. Pour réserver votre verrou de pontet, communiquez au bureau municipal au (418) 775-6485.

Les contribuables de la municipalité de Grand-Métis ont jusqu'au 1^{er} mai pour faire des réclamations suite à des bris causés par le déneigement sur les chemins municipaux : Rang 2 des Écossais, Chemin Kempt, chemin de l'Anse-des-Morts, Chemin Pointe-Leggatt.

Les demandes doivent être faites par écrits et adressées à la municipalité de Grand-Métis.

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LES MOIS DE MARS ET D'AVRIL :

Le bureau municipal sera fermé le 30 mars et le 2 avril pour le congé de Pâques.

En cas d'urgence, vous pouvez nous laisser un message sur le répondeur ou communiquer avec un membre du conseil.

	PRÉDICTION DES MARÉES – AVRIL 2018										
			POI	NTE-A	JX-CEN	ELLE:	S (Sainte	-Flavie)			
Jour	Heure	Hauteur	Jour	Heure	Hauteur	Jour	Heure	Hauteur	Jour	Heure	Hauteur
		(m)			(m)			(m)			(m)
01	03 :27	3.9	09	03 :11	1.5	17	03 :43	4.1	25	05 :12	1.1
01	09 :39	0.2	09	09 :56	2.9	17	09 :58	0.3	25	11 :31	3.5
01	15 :51	3.9	09	16 :52	1.4	17	16 :78	3.8	25	18 :04	0.8
01	21 :56	0.4	09	22 :48	2.5	17	22 :5	0.4	26	00 :09	3.2
02	04 :05	3.9	10	04 :41	1.5	18	04 :23	4.1	26	06 :17	0.9
02	10 :20	0.2	10	11 :9	3.0	18	10 :40	0.2	26	12 :32	3.6
02	16 :31	3.7	10	17 :52	1.3	18	16 :50	3.6	26	18 :54	0.7
02	22 :30	0.5	10	23 :54	2.7	18	22 :44	0.5	27	01:00	3.5
03	04 :43	3.9	11	05 :51	1.4	19	05 :05	4.1	27	07 :11	0.7
03	11:00	0.3	11	12 :09	3.1	19	11 :27	0.3	27	13 :22	3.6
03	17 :11	3.4	11	18 :38	1.1	19	17 :37	3.5	27	19;36	0.6
03	23 :03	0.7	12	00 2:	2.9	19	23 :27	0.6	28	01 :44	3.7
04	05 :21	3.8	12	06 :42	1.2	20	05 :51	4.0	28	07 :58	0.5
04	11 :41	0.5	12	12 :56	3.3	20	12 :18	0.5	28	14 :07	3.7
04	17 :50	3.2	12	19 :16	1.0	20	18 :28	3.2	28	20 :5	0.6
04	23 :37	0.8	13	01:21	3.2	21	00 :15	0.8	29	02 :24	3.9
05	06 :01	3.6	13	07 :23	1.0	21	06 :44	3.8	29	08 :40	0.4
05	12 :25	0.8	13	13 :36	3.4	21	13 :8	0.7	29	14 :48	3.7
05	18 :31	2.9	13	19 :49	0.8	21	19 :27	3.0	29	20 :50	0.6
06	00 :13	1.0	14	01 :56	3.4	22	01:13	1.0	30	03 :01	4.0
06	06 :46	3.4	14	08 :01	0.7	22	07 :47	3.6	30	09 :21	0.3
06	13 :5	1.1	14	14 :13	3.6	22	14 :31	0.9	30	15 :28	3.6
06	19 :18	2.7	14	20:21	0.7	22	20:34	2.9	30	21 :24	0.6
07	00:56	1.2	15	02 :31	3.7	23	02 :24	1.2	01	03 :38	4.0
07	07 :38	3.1	15	08 :39	0.5	23	08 :59	3.4	01	10 :00	0.3
07	14 :18	1.3	15	14 :49	3.7	23	15 :51	1.0	01	16 :06	3.4
07	20 :15	2.5	15	20 :54	0.5	23	21 :51	2.8	01	21 :57	0.7
08	01 :53	1.4	16	03 :06	3.9	24	03 :50	1.2	02	04 :15	4.0
08	08 :42	3.0	16	09:17	0.4	24	10 :17	3.4	02	10 :39	0.5

24

24

3.8

0.4

17:04

23:06

02

02

0.9

3.0

16:44

22:30

3.3

0.8

15:37

21:28

1.4

2.4

16

16

15:27

21:28

Le Mot vert du mois - « Le bac brun, c'est vraiment écologique? »

Bonjour à toutes et tous,

Transporter nos matières organiques à Rivière-du-Loup, est-ce que c'est vraiment plus écologique? C'est probablement l'une des questions qui revient le plus souvent.

Si vous aimez les réponses simples, alors la réponse est « oui ».

Par contre, si vous aimez les explications, alors voici pourquoi :

Partons de l'idée qu'afin d'être écologique, il faut que ce soit rentable en termes de gaz à effet de serre. Le tout sera évalué en « équivalent CO_2 », soit le potentiel d'un gaz à effet de serre comparativement au CO_2 . Le CO_2 , puisqu'étant équivalent à lui-même, a un «équivalent CO_2 » de 1. Le méthane a pour sa part un «équivalent CO_2 » de 25. Il est donc 25 fois plus puissant que le CO_2 en termes de gaz à effet de serre.

Ainsi, prenons en compte nos dépenses et gains en équivalent CO₂ parmi les données suivantes :

- La collecte porte-à-porte en camion et les déplacements vers notre site de transbordement de Mont-Joli multiplié par le nombre de collectes, et ce pour chaque municipalité;
- Les allers-retours en camion de Mont-Joli vers l'usine de biométhanisation de Rivière-du-Loup;
- En 2017, près de 1000 tonnes de matières organiques ont évité l'enfouissement et donc la création de grosse quantité de méthane.

Après calcul de ces paramètres, notre collecte du bac brun en 2017 nous a permis de faire une économie de 600 tonnes «d'équivalent CO_2 ». Ça représente la quantité de CO_2 qu'entreposent 84 000 arbres en une année. C'est l'équivalent d'avoir évité de faire 4,2 millions de kilomètres en voiture, soit 10 fois la distance Terre-Lune! Voilà pourquoi nous vous encourageons à utiliser au bac brun!

Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le <u>www.ecoregie.ca</u> ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

À la prochaine!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web: www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél.: 418 775-8445, poste 1138

INFO-MUNICIPALITÉ

Élection partielle municipale le 6 MAI 2018 pour le poste conseiller au siège n° 4 à la municipalité de Grand-Métis

Grand-Métis, le 15 mars 2018 – Une élection partielle aura lieu le 6 mai prochain, pour le poste de conseiller au siège n° 4 à la municipalité de Grand-Métis.

En vertu des délais prévus à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les personnes qui désirent poser leur candidature à cette élection peuvent le faire jusqu'au 6 avril 2018 auprès de Chantal Tremblay, présidente d'élection, pour recevoir leurs déclarations.

À noter que les déclarations de candidature sont acceptées du 23 mars au 6 avril 2018, à 16 h 30.

La déclaration de candidature doit comporter les signatures d'appui d'au moins 5 électeurs de la municipalité pour le poste de maire, et d'au moins 5 électeurs de la municipalité pour le poste de conseiller.

Le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) rappelle que les règles sur le financement des candidats et le contrôle des dépenses électorales s'appliquent tout au long de la période électorale, qui débute aujourd'hui.

Pour en savoir davantage sur les élections municipales et sur les règles entourant le financement politique, visitez le site Web du DGEQ au www.electionsquebec.qc.ca.

Les électeurs de la municipalité de Grand-Métis sont invités à exercer leur droit de vote en grand nombre, la participation électorale étant essentielle à la vie démocratique.

Par téléphone : 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)

Par courriel : dgeq@dgeq.qc.ca, grandmetis@mitis.ca

Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer au bureau municipal au (418) 775-6485.

Source: Chantal Tremblay 418-775-6485.

GRAND-N	ΛÉΤΙS Cest, par la p											Scrutin du		
	C est, par la p											2018	05	06
		orésen	te. donn	né aux e	électe	urs de	e					année	mois	jou
oar					SRANI	- 2								
oar	_					cipalité								
			ITAL TR		Y				,	que :				
le ou les n	ostes suivant				andida	turae	, CC	ONSE	ILLER	#4				
. 10 00 100 p	ostes survant	9 90111	ouverts	aux ce	indide	itures	. —					2		
	aration de ca oint désigné vants :													
		Du	2018	03	23	au		18	04	06				
	undi		année	mois	jour	0.6		née	mois	jour		40 h		0 1- 0
JOURS :	mardi		_ HE	URES :	De:	8 h		à:_	12 h		De : _	13 h	à:_1	
-	mercredi		-		De:			à:_	12 h		De ; _		a	6 h 3
-			-		De:		_	à:	12 h		De:_	13 h	a	6 h 3
-	eudi		-		De:			à:_	12 h		De : _	13 h	à:_1	6 h 3
-	vendredi		_		De:	8 h	30	à:.	12 h		De:_		à:	
3. si plus d'u	Le vendredi n candidat po sera tenu le :		e mois		un m	ême p	oste				à 16 h sera te	1 30 de f a	içon co	ntin
2018	05 06	de 10	1		Γ	2018	a	04	29		12 h			
	mois jour	à 20	h		L	anné	-	nois	Jour	à	20 h			
i'ai nomm	é pour agir à	titre de	secréta	aire d'é	lectio	n : HE	ÉLÈN	E GA	GNON					
	é comme adje													
			1		réside							Adjoint		_
	ez me joindre djoint désigne		Adre	esse : C	HANT	AL TR	EMB	LAY		Adress	e ;			
	ajoint designe e cas échéan		70	, CH KE	EMPT,	GRAI	ND-M	ÉTIS						

GRAND-MÉTIS

Signature

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 99

Donné à

OFFRE D'EMPLOI POUR ÉTUDIANT - ÉTÉ 2018

Poste de journalier pour la saison estivale 2018 (poste étudiant)

Nature du poste

- Journalier
- Semaine de travail de 40 heures
- Emploi d'une durée de 6 semaines (juin à août).

Fonctions principales

Sous la supervision de la directrice générale et de l'employé municipal :

Effectuer divers travaux requis pour maintenir en bon état et améliorer les infrastructures municipales (rue, chemins, fossés) et les propriétés municipales (bâtiments, terrains, parc et terrains de jeux)

Formation et expérience

- être âgé d'au moins 16 ans
- Être en voie d'obtention d'un DES
- Retourner aux études à l'automne

Rémunération

Le salaire est de 12,50 \$ de l'heure

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par la poste ou par courriel et ce, au plus tard le 18 mai 2015, à l'adresse suivante:

Municipalité de Grand-Métis a/s Chantal Tremblay 70, chemin Kempt Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0

Téléphone: 418-775-6485 / Télécopieur: 418-775-3591

Courriel: grandmetis@mitis.gc.ca

La Municipalité de Grand-Métis souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi. Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour l'entrevue. À noter, le masculin a été utilisé dans le but d'alléger l'écriture.





Le 15 février dernier a eu lieu le tout premier Gala de la persévérance COSMOSS de La Mitis – Desjardins à Mont-Joli.

La fierté était à l'honneur dans le visage des jeunes et des parents montant dignement sur scène, leur certificat de la persévérance en main. C'est avec un grand sourire et les yeux brillants que les familles sont reparties avec, nous l'espérons, un souvenir mémorable de cette soirée.

Ce sont plus de 250 personnes qui se sont réunies au Centre Colombien afin de souligner et de célébrer la persévérance. C'était un moment unique et privilégié que de voir autant de monde pour rendre hommage à ces jeunes Mitissiens qui sont des sources d'inspiration, des modèles pour les autres, jeunes et moins jeunes.

En terminant, nous aimerions citer ce proverbe africain : « ça prend tout un village pour élever un enfant ». Soyons ce village, cette communauté mobilisée, informée et impliquée dans la réussite de nos jeunes, soit, la relève de demain. Tous ensembles, nous ferons une différence dans leur vie.

Comité organisateur du Gala



- Service de tonte et toilettage canin et félin
- Tonte régulière et spécialisée
- Coupe aux ciseaux
- Taille et limage des griffes
- Nettoyage des oreilles
- Vidange des glandes anales







aux propriétaires uniques d'un immeuble, aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise

Aunicip	alité	Scrutin du	Scrutin du				
NUNK	CIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS		2018	05	06		
		and the second s	année	mois	jour		
VIS I	PUBLIC est, par la présente, donné par	CHANTAL TREMBLAY	, présider	nt d'élect	tion:		
⇒ I	qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la li	ble et aux occupants uniques d'un état iste électorale comme personne domiciliés, que v cours en respectant les conditions indiquées ci-d	ous pouvez être in	trepris	ie, ir		

1. avoir 18 ans le

 être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le

et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité deouis au moins 12 mois le
- avoir transmis à la municipalité, à l'adresse Indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste électorale au plus tard le

2018	05	06
année	mais	jour
2018	03	08
année	mois	jour

2018 03 08 année mois jour 2018 04 24 année mois jour

ET

aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou comme occupant unique d'un établissement d'entreprise, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

- avoir 18 ans le
- être une personne physique, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle le
 - et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une mangeuvre électorale frauduleuse
- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le
- avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs le
- avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une procuration au plus tard le

année	mois	iour	
	111013	pour	
2018	03	08	**
année	mois.	jour	
2018	03	ne	**

06

année mois jour

PRENEZ NOTE que la demande d'inscription ou la procuration transmise après le dépôt de la liste électorale, mais au plus tand le

2018 04 24 sera considérée comme une demande de modification à la liste électorale municipale

0

Un modèle de formulaire de demande d'inscription ou de procuration est disponible au bureau du président d'élection. Elles prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec le président d'élection.		
CHANTAL TREMBLAY 418	8 775-6485	
Prénom et nom Ind. rég. N	Numéro de téléphons	
70, CHEMIN KEMPT, GRAND-MÉTIS (QC)	G0J 1Z0	
Adresse	Code postal	

ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL

SORTIE À LA CABANE À SUCRE

DIMANCHE 8 AVRIL Érablière de Saint-Damase Départ du Centre Récréatif de Saint-Octave-de-Métis à 11 h Retour prévu vers 14 h 30 <u>Coût</u>: 16.00\$ Transport en autobus: GRATUIT

Réservation obligatoire auprès de Gaétane Bérubé au 418 775-3191.

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Organisée par Les Blés d'Or de la Métis en collaboration avec la Table d'Harmonisation en loisir des aînés de Grand-Métis et Saint-Octave-de-Métis.

RETOUR SUR LA SEMAINE DE RELÂCHE

Lors de la semaine de relâche, plusieurs activités ont été offertes telles que le camp de la relâche, la randonnée en raquette avec le Club des 50 ans et plus de Padoue ainsi que l'après-midi d'activités hivernales du Comité jeunesse intermunicipal. Merci beaucoup à tous les organisateurs et aux participants! Un merci tout spécialement pour les moniteurs de la semaine : Véronique Parent, Audrey Desrosiers, Nicolas Boudreau et Chloé Morissette.









ÉVÉNEMENTS À VENIR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE - LES BLÉS D'OR DE LA MÉTIS

L'assemblée générale annuelle du club Fadoq Les blés d'or de la Métis se tiendra le 18 avril à 19 h 30 au Centre Récréatif de Saint-Octave-de-Métis. Info: Gaétane Bérubé, 418 775-3191

DINER BÉNÉFICE - DÉFI-RELANCE

Le comité Défi-Relance de Padoue organise un dîner bénéfice le dimanche 29 avril prochain. Musique sur place et se poursuit en après-midi. Pour information ou pour réserver vos billets, communiquez avec les membres du comité ou directement auprès de Jacques Blanchette au 418 785-0797.

ÉVÉNEMENTS À SURVEILLER:

Avril : début de la programmation du printemps 2018 8 avril : sortie à la Cabane à sucre (Blés d'Or de la Métis et

THLA)

Avril : fête des bénévoles

(CDEC)

Avril : Ouverture de la serre (Les

Pouces d'Octave)

29 avril : dîner bénéfice (Défi-

Relance)

16 juin : Journée VTT (Défi-

Relance)

Juin : Activité au Sentier

Mitiwee

Fêtes de la Saint-Jean-Baptiste







LES POUCES D'OCTAVE VOUS INFORMENT

Le 20 mars dernier a eu lieu la journée de plantation des semis avec les élèves de l'école et les bénévoles.

À tour de rôle, les élèves de l'école des Cheminots-des-Quatre-Vents ont eu la chance de participer à une période de plantation des semis avec les bénévoles du projet et François Boulianne de Brouettes et courgettes. Ils ont aussi participé à un atelier interactif sur les insectes utiles et néfastes pour un potager.

La prochaine activité des Pouces d'Octave et de l'école sera le repiquage et elle aura lieu le 11 avril prochain

Les membres du comité invitent la population à se joindre à eux lors de ces activités et suivre la page Facebook Les Pouces d'Octave. Pour plus ample information, communiquer avec Marie-Noëlle Fournier au 418 246-0158.

OFFRE D'EMPLOI - CAMP DE JOUR INTERMUNICIPAL 2018

La municipalité de Saint-Octave-de-Métis est présentement à la recherche d'animateurs et d'animatrices pour son camp de jour intermunicipal.

Postes à combler :

- Animateur principal;
- Animateur;
- Animateur de service de garde;
- Aide-moniteur.

Description des tâches :

- Travailler sous l'autorité de la coordonnatrice en loisirs;
- Participer à l'élaboration de la programmation d'activités;
- Animer les jeunes inscrits au camp de jour;
- Assurer la sécurité du groupe;
- Toutes autres tâches connexes.

Qualifications:

- Être âgé(e) d'au moins 15 ans;
- Posséder des aptitudes pour le travail en équipe;
- Avoir une expérience avec les enfants;
- Être dynamique, patient(e) et débrouillard(e).

Durée de l'emploi :

8 semaines (25 juin au 17 août)

Tu es quelqu'un de dynamique, qui aime les enfants et tu désires passer un bel été en compagnie des jeunes de la région? Fais-nous parvenir une lettre de présentation ainsi que ton curriculum vitae avant **lundi le 16 avril à 16 h** au bureau municipal à l'attention de :

Josy-Anne Bérubé 201, rue de l'Église, Saint-Octave de Métis (QC), GOJ 3B0

NB. Seuls les candidats retenus pour l'entrevue prévue pour le 27 avril seront contactés. Pour plus d'information, communiquez avec Josy-Anne Bérubé, coordonnatrice en loisir intermunicipal, au 418 732-6684.





PROGRAMMATION PRINTEMPS 2018

COURS DE PEINTURE - SESSION 2

Avec Marie-Claude Hamel
Les mardis soirs du 3 au 24 avril
de 19 h à 20 h 30
au bureau municipal de GrandMétis

(70, chemin Kempt) Coût: 65 \$ / 4 cours

Pour information et inscription, communiquez avec Marie-Claude Hamel au 418 750-1985.

DANSE EN LIGNE

Avec Jean-Clément Lavoie Tous les jeudis soirs, 19 h À 21 h au Centre récréatif de Saint-Octave-de-Métis 4 \$ / séance Info :

Gaétane Bérubé au 418 775-3191

OUVERT À TOUS



BASKETBALL POUR TOUS

Tous les jeudis de 18 h 30 à 20 h au gymnase de l'École du Sommet Padoue Ouvert à tous Début le 5 avril

> Équipe sur place GRATUIT!



MÉLI-MÉLO SPORTIF

Initiation à différents sports au gymnase de Padoue. Transport en autobus fourni pour l'aller **SEULEMENT**, de l'école de Saint-Octave-de-Métis à l'école de Padoue. 20\$ / enfant // 10 cours

> 5 ans à 8 ans : tous les jeudis de 15 h 15 à 17 h dès le 12 avril.

9 ans à 13 ans : tous les mardis de 15 h 15 à 17 h

dès le 17 avril.

ACTIVITÉS DES BLÉS D'OR

Sacs de sable, pétanque atout, etc.
Tous les mardis après-midi
à 13 h 30
au Centre Récréatif de
Saint-Octave-de-Métis

Activité gratuite

Information : Gaétane Bérubé au 418 775-3191 OUVERT À TOUS

AVRIL											
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi					
1	2	3 13 h 30 jeux intérieurs – Blés d'Or 19 h GM peinture	4 10 h Vie Active – St- Octave 13 h 30 Vie Active – Padoue	5 18 h 30 Basketball Padoue 19 h danse en ligne St-Octave	6 10 h Vie Active – St- Octave Activité Pâques – Comité jeunesse/é cole	7					
8 Sorfie à la Cabane à sucre	9	10 13 h 30 jeux intérieurs – Blés d'Or 19 h GM peinture	11 10 h Vie Active – St- Octave 13 h 30 Vie Active – Padoue 8 h à 11 h Repiquage – École/Pouces	12 15 h 15 Méli-Mélo Sportif 18 h 30 Basketball Padoue 19 h danse en ligne St-Octave	13 10 h Vie Active – St- Octave	14					
15 Fêtes de bénévoles St-Octave Ouverture de la serre	16	17 13 h 30 jeux intérieurs – Blés d'Or 15 h 15 Méli-Mélo Sportif 19 h GM peinture	18 10 h Vie Active – St- Octave 13 h 30 Vie Active – Padoue 19 h 30 AGA – Blés d'Or de la Métis	19 15 h 15 Méli-Mélo Sportif 18 h 30 Basketball Padoue 19 h danse en ligne St-Octave 10 h à 16 h Journée interclubs à Padoue – Ouvert à tous	20 10 h Vie Active – St- Octave	21					
22	23	24 13 h 30 jeux intérieurs – Blés d'Or 15 h 15 Méli-Mélo Sportif 19 h GM peinture	25 10 h Vie Active – St- Octave 13 h 30 Vie Active – Padoue	26 15 h 15 Méli-Mélo Sportif 18 h 30 Basketball Padoue 19 h danse en ligne St-Octave	27 10 h Vie Active – St- Octave	28					
29 <mark>Dîner</mark> bénéfice - Padoue	30										